

# SYNDICALISTE, PAS VOYOU !



le 5 novembre dernier, avec fierté notre syndicalisme CGT et ses 20 000 manifestants venus de toute la France, du nord au sud et de l'est à l'ouest, de presque l'ensemble des départements de France, a développé une très belle représentation de toute cette France des libertés, emprunte de solidarité, et a réussi son engagement dans la mobilisation à l'occasion du rassemblement national pour les libertés d'actions et d'expressions syndicales.

Nous avons fait de ce 5 novembre, un rendez-vous pour que demain, après demain, nous puissions continuer d'écrire, de crier haut et fort « liberté, j'écris ton nom... »

Oui ! Cette bataille pour les libertés, qui nous concerne toutes et tous, doit-être un encouragement pour l'ensemble des mobilisations contre les discriminations et les sanctions qui frappent les militants syndicalistes, politiques progressistes et associatifs avec l'exigence d'une loi d'amnistie.

Oui ! Nous devons faire la démonstration que les libertés en général, avec les libertés d'actions et d'expressions syndicales en particulier, sont indispensables à l'accomplissement des gestes de la vie.

Démontrons à tous ces gens, au peuple, aux travailleurs, que la classe ouvrière n'est pas un vain mot, que le sentiment de la lutte en vaut la peine, que la victoire mérite des sacrifices, que la solidarité est bien la solution, que l'humain d'abord n'est pas une utopie, que les syndicalistes ne sont pas des voyous !



Les avocats de nos camarades ont plaidé la relaxe, le procureur a requis un mois de prison avec sursis.

Le 17 décembre 2013, nous serons à nouveau au côté des « cinq de Roanne » pour le prononcé de jugement.

**MARDI 17 DECEMBRE 2013**

**ALLONS CHERCHER LA RELAXE**

**POUR "LES CINQ DE ROANNE !"**

**RASSEMBLEMENT A 12H00**

**DEVANT LA BOURSE DU TRAVAIL DE ROANNE**

**ET MANIFESTATION**

**JUSQU'AU TRIBUNAL DE ROANNE**



**Lorsque l'on touche  
à un militant de la  
CGT,**

**on touche à  
toute la  
CGT !**